

HYDROCARBURES : la Socatra approvisionnera la Corse à compter de fin 2018

SOCATRA (siège social à Bordeaux/Gironde), société de transport maritime, vient de remporter le contrat d'approvisionnement en hydrocarbures de la Corse. Ce contrat, qui prendra effet fin 2018 et porte sur trois ans, concerne les produits pétroliers raffinés. Deux navires assureront les rotations entre le site de Lavera et les ports d'Ajaccio et/ou de Bastia, ce qui représente environ 70 rotations annuelles. Socatra succédera à Sea-Tankers.

www.socatra.com